

Tout en gardant les caractéristiques essentielles de la notice descriptive, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'apporter, à n'importe quel moment, les modifications qui seraient rendues nécessaires ou souhaitables pour des raisons techniques de construction, d'amélioration ou d'approvisionnement. Toutefois, la qualité des matériaux mis en oeuvre serait alors au moins équivalente aux caractéristiques de la présente notice.

▪ **GROS-OEUVRE**

- Fondations en béton armé suivant l'étude de sol et l'étude de structure.
- Murs séparatifs en voile béton armé ou agglomérés de ciment, selon l'étude de structure.
- Planchers en béton dimensionnés suivant l'étude de structure.

▪ **FACADES - EXTERIEURS**

- Enduit de façade projeté, couleur et finition au choix de l'Architecte et selon permis de construire.
- Garde-corps thermolaqués ou peints suivant plans de détails du Maître d'œuvre.

▪ **ETANCHEITE - IMPERMEABILISATION**

- Etanchéité autoprotégée des toitures terrasses inaccessibles.
- Imperméabilisation des terrasses accessibles.

▪ **CHARPENTE - COUVERTURE**

- Charpentes en fermettes industrielles, bois ayant reçu un traitement fongicide et insecticide.
- Couverture par tuiles à emboîtement de couleur grise, suivant permis de construire.

▪ **ISOLATIONS THERMIQUES - CLOISONNEMENTS**

- Isolation thermique du plancher bas du bâtiment, des toits terrasses et des combles, selon étude thermique RT 2012.
- Isolation de l'ensemble des murs extérieurs conformément aux prescriptions de l'étude thermique RT 2012.
- Cloisons de distribution intérieures de type cloison placoplatre.

▪ **MENUISERIES EXTERIEURES**

- Menuiseries extérieures à affaiblissement acoustique conformes à la réglementation en vigueur. Teinte suivant choix de l'Architecte et Permis de construire.
- Baies vitrées coulissantes en aluminium laqué, avec volets roulants électriques dans les séjours.
- Portes fenêtres et fenêtres en PVC avec volets roulants électriques, suivant plans.

▪ **MENUISERIES INTERIEURES**

- Portes palières anit-dégondable sur huisserie métallique, serrure 3 points.
- Portes de distribution à âme alvéolée, type fin de chantier, coloris au choix dans la palette du programme.
- Portes de placards blanches coulissantes, selon plans.

▪ **REVETEMENTS**

- Sols intérieurs : Carrelage format 45x45cm, plinthes assorties. Coloris aux choix dans la palette du programme. Pose droite.
- Faïence format 30x60cm sur une hauteur de 2,10m en périphérie de la salle d'eau. Coloris au choix dans la palette du programme.
- Revêtement ingélic des sols des terrasses, couleur et finition au choix de l'Architecte

▪ **PEINTURES**

- Peinture blanche finition lisse sur murs intérieurs et plafonds.

▪ **ELECTRICITE – TV - TELEPHONE**

- L'installation électrique sera conforme aux normes et réglementations en vigueur dont la NFC 15-100.
- Installation téléphonique conforme aux normes en vigueur.
- Installation d'une antenne de télévision collective.

▪ **PLOMBERIE – SANITAIRES - VENTILATION**

- Production d'eau chaude sanitaire par chauffe-eau thermodynamique.
- Bac à douche en acrylique, dimensions suivant plans. Paroi de douche vitrée fixe ou cabine de douche suivant plans.
Colonne de douche murale.
- Ensemble simple vasque blanc avec vasque en acrylique. Ensemble de couleur blanche. Robinetterie mitigeuse. Miroir.
- Sanitaire suspendu en céramique blanche.
- Installation de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) pour le renouvellement d'air dans les pièces dites humides.

▪ **CHAUFFAGE**

- Pompe à chaleur, caractéristiques suivant étude thermique RT 2012.
- Sèches-serviettes dans les salles de bains.

▪ **ASCENSEUR**

- Ascenseur 630 kg, aux normes PMR, capacité 8 personnes. Miroir sur paroi du fond, barre d'appui. Eclairage intérieur LED.

▪ **AMENAGEMENTS EXTERIEURS**

- Chaque terrasse disposera d'un robinet de puisage et d'une prise électrique étanche.
- L'éclairage des parkings et abords sera assuré par des luminaires ou bornes lumineuses.
- Les espaces verts communs seront paysagés selon le permis de construire.
- Les stationnements du parking extérieur sont prévus en places numérotées.